**Communiqué de rentrée de la CGT Éduc’action Mayotte**

**Une rentrée sous le signe de la précarité**

Cette rentrée scolaire 2018 est marquée par le sceau de la précarité. Précarité pour les très nombreux contractuels, les plus nombreux dorénavant dans le second degré. Précarité juridique également pour les titulaires dont les droits ne sont pas respectés par un gouvernement avant tout soucieux de faire des économies sur leur dos. Précarité pour ceux qui sont privés de leurs droits et ainsi en situation délicate compte tenu de la fermeture du service des étrangers de la préfecture. Précarité aussi et avant tout pour tous les élèves de Mayotte dont les conditions d’accueil sont toujours plus dégradées et la scolarité toujours davantage au rabais.

Un nouveau Vice-recteur est arrivé, et on nous annonce la venue d’un ministre. La transformation du vice-rectorat en rectorat serait programmée. Soit, et après ?

La CGT Éduc’action Mayotte ne se satisfera pas d’un simple « tour de piste » ministériel (un de plus) ou encore de la simple transformation du vice-rectorat en rectorat sans moyens supplémentaires. Le plan gouvernemental annoncé en mai dernier doit être en effet précisé, détaillé et les engagements financiers de l’Etat doivent être fermes. A ce stade, nous n’y avons vu que des annonces en trompe l’œil ou si peu précises qu’elles ne laissent aucunement entrevoir un engagement fort de l’Etat pour l’indispensable développement de notre service public d’éducation.

Mayotte mérite mieux qu’une politique d’affichage ! Pour la CGT Éduc’action Mayotte, la visite du Ministre doit être l’occasion d’annonces concrètes démontrant la volonté du gouvernement de déployer dans le département le choc d’investissement public que nous revendiquons avec constance depuis plusieurs années.

**Titulaires : « circulez, vous n’avez plus rien à faire ici » ?**

Cependant, les signaux que nous envoie le ministère sont tout autres, c’est le moins que l’on puisse dire, notamment en ce qui concerne sa volonté d’attirer à Mayotte des titulaires.

Ainsi, une circulaire publiée opportunément en juillet à la veille des vacances scolaires, prive de nombreux agents de leurs droits à percevoir l’indemnité d’éloignement. Certains sont même sommés par l’administration de rembourser des indemnités déjà perçues ! Nous étudions la légalité de la procédure mais, une nouvelle fois, le ministère démontre son mépris pour ses agents. Les conséquences en termes d’attractivité seront de nouveau négatives. Comment les collègues pourraient-ils s’inscrire à Mayotte dans la durée si les règles changent de cette manière, sans préavis et sans respect des engagements moraux ?

Les circulaires sont faites pour circuler. Les titulaires, quant à eux, circuleront…dans d’autres académies. Mais au fond, n’est-ce pas l’objectif poursuivi par ce gouvernement, dont la politique actuelle est la précarisation de l’ensemble de la fonction publique ?

**Contractuels : une gestion qui continue de poser question**

Mais qu’en est-il de la gestion des personnels contractuels (enseignants du 1er et du 2nd degré, personnels de vie scolaire, personnels administratifs, personnels de santé, assistants sociaux…) toujours plus nombreux à être employés par le vice-rectorat ?

La CGT Éduc’action Mayotte a eu l’occasion, à plusieurs reprises, de mettre en lumière la manière inacceptable dont ils sont gérés individuellement et collectivement.

Nous constatons pour cette rentrée encore de nombreuses situations préoccupantes : non-renouvellements pour des raisons obscures, affectations aléatoires et parfois non respect des règles d’ancienneté, contractuels en CDI sans poste,…

La CGT Éduc’action Mayotte intervient sur de nombreux dossiers individuels mais continue de demander une réelle concertation sur les modalités de gestion de ces personnels, une négociation sur leurs conditions d’emplois ainsi qu’un plan de formation et de titularisation digne de ce nom.

**Au lycée de Kahani et partout à Mayotte : une rentrée en mode dégradée**

Enfin, nous ne pouvons pas conclure ce communiqué sans évoquer la situation catastrophique du lycée de Kahani.

Chacun se souvient du droit de retrait légitimement exercé par les personnels de Kahani et des besoins humains et matériels dont l’établissement a besoin pour fonctionner normalement, de l’aveu de tous.

Devant cette situation dramatique, la réponse du vice-rectorat est la suivante : 150 élèves supplémentaires, de nouvelles sections mais une fin de non-recevoir à la demande de création d’un poste de CPE, une réduction drastique de la dotation horaire conduisant à l’augmentation des heures en classe complète et l’abandon forcé de dispositifs éducatifs !

Face à la pénurie de locaux, des classes d’élèves n’ont ainsi plus de salles attitrées dans leurs emplois du temps. La rotation, qui gangrène le premier degré, s’installe donc dorénavant dans les établissements du 2nd degré… En effet, depuis trois ans maintenant, l’installation de nouvelles salles de classes est promise, sous forme d’ « algécos » (solution précaire et peu satisfaisante car c’est de nouveaux établissements à taille humaine dont nous avons besoin). Il n’en est rien pour cette rentrée encore, il faudra attendre…

Le Lycée de Kahani est le symbole de la déliquescence de notre service public d’éducation, qui touche l’ensemble des établissements du 1er comme du 2nd degré. La CGT Éduc’action Mayotte ne doute donc pas que M. Blanquer aura à cœur, lors de sa visite à Mayotte, de se rendre au lycée de Kahani pour rencontrer la communauté éducative et faire des annonces concrètes ouvrant de véritables perspectives d’amélioration des conditions d’accueil des élèves et de travail des personnels.

Le bureau de la CGT Éduc’action Mayotte, le 22 août 2018.

[cgt.mayotte@gmail.com](mailto:cgt.mayotte@gmail.com) / 0639 94 05 98 / [www.cgteducactionmayotte.com](http://www.cgteducactionmayotte.com)